

## Aux familles

La Pommeraye, le jeudi 4 mars 2021

**Objet** : situation face au COVID

Madame, Monsieur,

Quelques nouvelles face à l'épidémie : Le dépistage de l'ensemble des salariés réalisé la semaine dernière, n'a décelé aucun cas positif, ce qui est plutôt rassurant pour notre EHPAD. En revanche les variants du COVID sont bien présents sur notre territoire et nous avons très peu d'informations sur le sujet. Y a-t-il un risque de développer la maladie pour les personnes vaccinées ??? Nous attendons d'en savoir plus, notre médecin coordonnateur est très attentif aux publications sur le sujet.

Nous n'avons reçu aucune nouvelle recommandation de la part de la DGCS ou l'ARS sur l'ouverture de l'établissement. Nous avons cependant avancé en interne sur le sujet et vous proposons les mesures suivantes applicables à compter du 8 mars et applicables pour tout le mois de mars. (Évolution possible en avril en fonction du contexte).

### 1. En ce qui concerne les visites

- Elles sont possibles tous les jours sauf le dimanche de 14 à 17 h 30
- Contrôle et registre à l'entrée
- Mesures barrières inchangées
- **Jusqu'à 2\*2 visiteurs par jour (attention pas 4 personnes en même temps)**
- **Les enfants en dessous de 15 ans peuvent venir, les rencontres ont alors lieu dans le jardin**
- **Les colis que vous apportez ne sont plus mis en « quarantaine », vous pouvez les emporter directement dans la chambre.**

**Possibilité de prendre un repas le midi au salon des familles** (sur inscription préalable une semaine avant à l'accueil) pour 2 invités et le résident, avec plexi en séparation pendant le repas, en semaine uniquement (pas le week-end).

⇒ Entrer par le 36 bis rue de la Loire et sonner à la porte d'entrée du personnel.

⇒ Registre des invités au salon des familles, où chaque visiteur devra s'inscrire.

**Possibilité d'un goûter commun au salon des familles, sur réservation auprès de l'accueil en semaine** pour 2 à 3 invités et le résident les mercredis et jeudis. Vous pourrez partager un gâteau que vous apportez, les boissons seront fournies (plexis de séparation sur tables)

⇒ Entrée par le portail habituel = 4 rue Jeanne Rivereau

## **2. En ce qui concerne les sorties**

Les sorties sont possibles en demi-journée, pour éviter la prise de repas collectif. Le retour avant 17 h 30 est impératif. Le respect des mesures barrières est maintenu.

Il est toujours proposé aux familles de se faire tester (test nasopharyngé type TROD avec résultat en 20 minutes) à l'EHPAD. Une permanence est assurée tous les mercredis de 14 à 15 h 30 par un infirmier libéral. Vous devez venir avec votre carte vitale, car nous devons enregistrer le test et son résultat sur un site dédié. Le test n'est pas payant pour vous.

**Attention, pour les résidents non vaccinés**, un protocole spécifique est mis en place. Nous vous demandons donc de vous rapprocher de notre service infirmier.

## **3. En ce qui concerne les activités religieuses**

Nous travaillons avec l'équipe d'aumônerie pour remettre en place la célébration de la messe. Afin de redémarrer en douceur, la messe sera célébrée un mercredi pour les résidents du 1<sup>er</sup> étage, un autre pour les résidents du second et enfin un autre pour les résidents du 3<sup>ème</sup> et de l'hébergement temporaire. Il nous faut pour cela, remobiliser un prêtre et les bénévoles qui assurent l'accompagnement des résidents. Ce n'est pas encore gagné, car certains bénévoles fort investis jusqu'à maintenant ne souhaitent pas revenir notamment parce qu'ils n'ont pas encore été vaccinés. Notre objectif est de redémarrer pour la semaine de Pâques.

L'oratoire est réouvert pour les vêpres

## **4. En ce qui concerne les animations**

Nous envisageons de remettre en place des animations avec des intervenants extérieurs. Nous allons aussi remettre en place les repas d'anniversaire en petit comité, tous les mois pour les résidents dont c'est l'anniversaire dans le mois en question. C'est un moment convivial auquel les résidents et moi-même sommes très attachés. Tout cela est encore en préparation.

Tous ces allègements sont bien sûrs tenus à la stricte application des mesures barrières.

Nous accueillons Rozanna en service civique à compter du 3 mars pour une durée de 6 mois. Vous la rencontrerez lors de vos visites, dans la mesure où elle va assurer l'accueil des visiteurs.

Une communication auprès des résidents et du personnel est prévue dans les jours à venir.

Merci à l'avance de bien vouloir transmettre cette information à vos proches, et n'hésitez pas à leur dire que ce courrier est aussi diffusé sur notre site internet. [www.francoisedandigne.fr](http://www.francoisedandigne.fr)

Notre équipe reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Brigitte RETAILLEAU  
Directrice